



Nota: les limites parcelaires et les surfaces sont données à titre indicatif. Elles seront définies après bornage par le géomètre-expert de l'opération.

LEGENDE DOCUMENT GRAPHIQUE

- ZONE CONSTRUCTIBLE
- ZONE CONSTRUCTIBLE restreinte
Ne sont pas admis les pignons comportant des baies
- ZONE CONSTRUCTIBLE restreinte
Implantation autorisée en limite du lot ou à 1,90 m au moins de celle-ci
- ZONE INCONSTRUCTIBLE
- REcul DE PORTAIL OBLIGATOIRE
- Cotation de constructibilité
- Accès au lot
(Position imposée + recul de portail 5m00 obligatoire)
- Accès au lot
(Position libre mais recul de portail 5m00 obligatoire)

Exemples de constructions et hypothèses d'implantations d'habitation (à titre indicatif)

B — **B'** Coupe de Terrain

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

	Potiau téléphonique - Potiau électrique		Haut Vide
	Point lumineux		Potiau EDF
	Signalétique routière		Potiau PTT
	Banc		Potiau Eclairage P.
	Regard de vue		Panneau de Palce
	Grille avaloir		Bouche d'ou
	Vanne d'ou		Closure Grève
	Vanne de gaz		Closure égère
	Borne incendie		Arbre
	Piquet		Sapin
	Borne ancienne		
	Borne recemntement		
	Borne OGE		
	Clôture		
	Halle		
	Cote altimétrique		
	Cotation linéaire		
	Arbres		
	Bosquet ou bois (symbolique)		

Adaptation du plan cadastal pour aide à la détermination des ailettes locales des propriétés
Coordonnées planimétriques et altimétriques (système indépendant)